

STAGE NATIONAL DE JEUNES OFFICIELS DE VOLLEYBALL
Du **05 au 08 janvier** 2022
CREPS – CENTRE VAL DE LOIRE
48 avenue du Maréchal Juin- 18000 BOURGES

L'UGSEL propose un stage de formation et ou de perfectionnement à l'arbitrage en VOLLEYBALL

CELA CONCERNE LES ELEVES, FILLES ET GARÇONS

- Scolarisés dans un établissement dont l'Association Sportive est affiliée à l'UGSEL
- Motivés par l'arbitrage
- En classe de 4^{ème}/3^{ème} et 2^{nde}/1^{ère}/Terminal

DURANT CETTE FORMATION SERA ABORDER :

- Technique d'arbitrage
- Le règlement
- Les systèmes de jeu et l'entraînement
- Un module de sensibilisation et de formation : incivilité/violence sexiste et sexuelle/et la discrimination dans le sport

A l'issue de ce stage, chacun des élèves sera évalué sur ses acquis et compétences.

De plus certains pourront être nommés et convoqués lors d'un des championnats nationaux UGSEL pour officier. (Tri-sport Benjamins Filles- Tri-sport Benjamin garçons - Tri-sport Minimes Filles – Tri-sport Minimes Garçons - Minimes Filles -Minimes garçons - Cadettes Juniors Filles- cadets -Cadets Juniors Garçons)

L'encadrement est assuré et dispensé par des professeurs d'EPS, membres de la Commission Technique Nationale, des arbitres fédéraux, sous la responsabilité de la Commission technique nationale des sports collectifs.

DUREE DE LA FORMATION :

- Début : Mercredi 05 janvier 2022 à partir de 18h00
- Fin : Samedi 8 janvier 2022 à 12h00

POUR S'INSCRIRE :

- Remplir le questionnaire via ce lien : CLIQUER [ici](#)

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés. La date limite d'envoi de la candidature est fixée pour le **15 décembre 2021**

Patricia PETIT

Responsable technique des compétitions sports collectifs

En charge du suivi des jeunes officiels

277 rue saint Jacques -75240 PARIS CEDEX05

06 03 44 31 24

p-petit@ugsel.org

STAGE NATIONAL DE JEUNES OFFICIELS DE VOLLEYBALL

Du **05 au 08 janvier** 2022

CREPS – CENTRE VAL DE LOIRE

48 avenue du Maréchal Juin- 18000 BOURGES

L'effectif sera maximum de 20 jeunes :

- Les candidatures seront retenues et validées par les formateurs en fonction des critères suivants
 - Les jeunes ayant suivi une formation départementale ou régionale ou nationale
 - Ordre chronologique d'arrivée des inscriptions

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus.

PRISE EN CHARGE ET REGLEMENT DU STAGE

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de **85 €** est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription. La photocopie de la licence devra être fournie lors du stage. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

TRANSPORT

Chaque stagiaire est attendu entre 18h et 19h30 le mercredi 5 janvier 2022 au centre de formation CREPS CVL

Chaque stagiaire est libéré le 8 janvier 2022 à 12h00 au centre de formation CREPS CVL (possibilité de prendre le train au départ de bourges à 13h)

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport. (À préciser sur la confirmation de participation)

Le bus de ville ligne A ou B au départ de la gare SNCF de BOURGES (l'arrêt est sur votre droite, en sortant de la gare) et le terminus de ces deux lignes est : CREPS CVL. Vous êtes arrivés au centre de formation. Idem pour le retour.

Nous restons, ainsi que votre professeur d'EPS référent, disponibles pour toutes précisions complémentaires.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires début et fin de stage. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

PASSE SANITAIRE

La structure CREPS CVL, nous impose le pass sanitaire pour l'accès leur établissement

De ce fait, pour s'inscrire à la formation, celui-ci sera exigé.

Patricia PETIT

Responsable technique des compétitions sports collectifs

En charge du suivi des jeunes officiels

277 rue saint Jacques -75240 PARIS CEDEX05

06 03 44 31 24

p-petit@ugsel.org